

Communiqué de presse

TILKEO Rénovation simplifie les démarches administratives liées aux travaux de rénovation

A Lyon, le 25 août – Rénover sa maison sans se perdre dans les démarches administratives ? C'est possible avec TILKEO Rénovation, qui répond à l'une des questions les plus fréquentes des propriétaires : *faut-il faire une demande d'etravaux à la mairie pour des travaux de rénovation énergétique ?*

La réponse est simple : dans la majorité des cas, non.

Les travaux de rénovation courants comme l'isolation intérieure par exemple ne nécessitent pas de permis de construire. Toutefois, certaines situations impliquent des formalités spécifiques, comme une déclaration préalable ou, plus rarement, un permis de construire.

Voici quelques repères utiles pour les particuliers :

Une déclaration préalable peut être nécessaire pour tout projet qui modifie l'aspect extérieur d'un immeuble ou maison

Il s'agit notamment :

- du changement d'ouvertures (fenêtres, portes, etc.) ;
- de la création de fenêtre de toit ;
- d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE) ;
- de la pose de panneaux solaires ;
- de l'installation d'un boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur si visible de la rue (PAC).

À noter qu'un ravalement de façade ne requiert pas en principe de faire un DP sauf s'il s'agit d'un bâtiment en secteur protégé.

Une rénovation, zéro stress administratif grâce à TILKEO

TILKEO Rénovation ne se contente pas de réaliser vos travaux : les équipes prennent aussi en charge les démarches administratives liées au projet. Et si une déclaration préalable est requise, TILKEO Rénovation peut en assurer le dépôt directement pour le client, évitant ainsi toute complexité ou perte de temps*.

« Notre mission est de rendre la rénovation plus accessible, plus fluide et surtout plus sereine. Nous nous occupons des autorisations nécessaires, y compris le dépôt de

Déclaration Préalable si besoin, afin que nos clients puissent se concentrer sur leur projet, sans se soucier de la paperasse ».

À propos de TILKEO Rénovation

TILKEO Rénovation accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique, de l'audit à la réalisation des travaux, en passant par les démarches administratives et les aides financières. L'entreprise s'engage à proposer des solutions clés en main, avec un accompagnement personnalisé à chaque étape.

*A définir avec l'agence locale